



U3 P3 E2 C2



Descriptif type



Revêtement de sol LVT acoustique U3 P3 en lames et dalles amovibles

Fourniture et pose de lames ou de dalles acoustiques amovibles validées par un **Avis Technique** et revendiquées apte à l'emploi dans les locaux classés au plus **U3 P3 E2 C2** type **Allura decibel 0.7**.

Le revêtement d'une **épaisseur totale de 3,85 mm** bénéficie d'une **couche d'usure** compacte transparente de **0,72 mm** groupe T d'abrasion, d'un décor imprimé et de la technologie D3S Core composée d'une double-couche compacte bi-armaturée flexible offrant une **efficacité acoustique déclarée de 19 dB** et un confort à la marche amélioré. Pour finir, cela lui permettra d'avoir une parfaite **stabilité dimensionnelle ≤ 0,05 %** et une excellente **résistance au poinçonnement rémanent ≤ 0,11 mm**. Pour finir, Allura decibel 0.7 est classé **Cfl-s1** selon la norme de réaction au feu et possède une **résistance à la glissance R10**.

Avec ses **47 références chanfreinées 4 côtés** et ses **7 formats** différents, Allura decibel 0.7 donne l'accès à une liberté de pose et de création illimitée, peu importe votre segment et votre besoin.

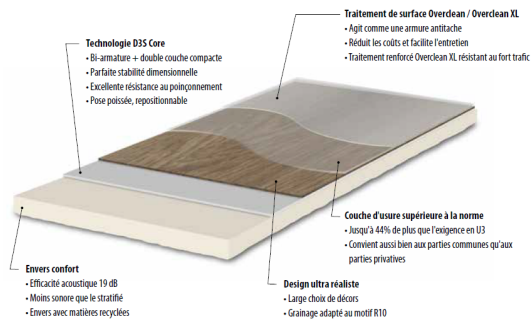
Fabriqué en France à partir de **matières premières garanties sans phtalate** et intégrant du **contenu recyclé** dans sa masse surfacique, Allura decibel 0.7 est **conforme à la réglementation REACH** ⁽³⁾.

Avec un taux d'émissions **COV à 28 jours < 50 µg/m³**, il est classé **A+** en matière de qualité de l'air intérieure.

Il bénéficiera d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une **extension jusqu'à 6 ans supplémentaires** ⁽¹⁾ (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont **recyclables** via notre programme **Tournesol** ⁽²⁾.

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Mode de pose et entretien

Mode de pose :

Pose maintenue :

Mise en œuvre et type de fixateur (type **542 eurofix tack plus** ou équivalent) suivant préconisations du fabricant et dans le respect de la notice de pose Forbo. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.E1 sur support bois : pose à joints vifs. E2 sur support béton : pose à joints vifs. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Allura decibel 0.7
Apte à l'emploi dans les locaux classés au plus	U3 P3 E2 C2
Avis technique / DTA	n°12/19-1792 V2
Efficacité acoustique	19 dB
Épaisseur totale	3,85 mm
Couche d'usure	0,72 mm
Masse surfacique	3 500 g/m ²
Poinçonnement rémanent	0,11 mm
Réaction au feu	Cfl-s1 ⁽⁴⁾ - n°2019/150-1 (CRET)
Classification selon NF EN 651 (ISO 11638)	23 - 33 - 42

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir de 2 ML de Tapis de propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

(3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH.

(4) Valable sur support bois ou incombustible A1fl ou A2fl testé en pose libre / Satisfait à la réglementation M3.



U3 P3 E2 C2



Descriptif type



Revêtement de sol LVT acoustique U3 P3 en lames et dalles amovibles

Fourniture et pose de lames ou de dalles acoustiques amovibles validées par un **Avis Technique** et revendiquées apte à l'emploi dans les locaux classés au plus **U3 P3 E2 C2** type **Allura decibel 0.7**.

Le revêtement d'une **épaisseur totale de 3,85 mm** bénéficie d'une **couche d'usure** compacte transparente de **0,72 mm** groupe T d'abrasion, d'un décor imprimé et de la technologie D35 Core composée d'une double-couche compacte bi-armaturée flexible offrant une **efficacité acoustique déclarée de 19 dB** et un confort à la marche amélioré. Pour finir, cela lui permettra d'avoir une parfaite **stabilité dimensionnelle ≤ 0,05 %** et une excellente **résistance au poinçonnement rémanent ≤ 0,11 mm**. Pour finir, Allura decibel 0.7 est classé **Cfi-s1** selon la norme de réaction au feu et possède une **résistance à la glissance R10**.

Avec ses **47 références chanfreinées 4 côtés** et ses **7 formats** différents, Allura decibel 0.7 donne l'accès à une liberté de pose et de création illimitée, peu importe votre segment et votre besoin.

Fabriqué en France à partir de **matières premières garanties sans phtalate** et intégrant du **contenu recyclé** dans sa masse surfacique, Allura decibel 0.7 est **conforme à la réglementation REACH** (3).

Avec un taux d'émissions **COV à 28 jours < 50 µg/m³**, il est classé **A+** en matière de qualité de l'air intérieure.

Il bénéficiera d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une **extension jusqu'à 6 ans supplémentaires** (1) (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont **recyclables** via notre programme **Tournesol** (2).



Fabrication

Lieu de production	Reims (France)
Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000	
Contenu recyclé en % de la masse totale du produit	5 à 7 %
Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable	100 %
Matières premières	Garanties sans phtalate
Conformité REACH	



Indicateur réchauffement climatique

Indicateur réchauffement climatique : Allura decibel 0.7 a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES :

Indicateur Réchauffement climatique = **17,6 kg CO2 eq/m²** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans.



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2 ML de Tapis de propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr)

(2) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

(3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH.



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe **A+** de l'étiquetage réglementaire français



Emissions de **COV** à 28 jrs : < 50 µg/m³

Réduction du bruit d'impact : 19 dB

LRV jusqu'à 47 %



Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** (2).